

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe GDR
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 25 juillet 2016

Monsieur Emmanuel MACRON
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du
Numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : usine Flowserve de Thiers
Nos références : LC0602

Monsieur le Ministre,

Le 7 mars dernier, je vous alertais sur **le devenir de l'usine thiernoise Flowserve et de ses 85 salariés**. Je vous remercie pour les différents échanges que j'ai eus ensuite sur ce dossier avec vous-même et votre Cabinet, dont une réunion dès le 29 mars avec les représentants des salariés.

Je vous rappelle cependant ma question d'actualité du 17 mai et la réponse plutôt encourageante que vous m'aviez apportée. Malheureusement, **la réalité est aujourd'hui bien différente des espoirs soulevés par vos propos !**

Depuis, en effet, le plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en œuvre à l'issue de négociations particulièrement difficiles. Quelques trente salariés ont d'ores et déjà reçu leur notification de licenciement. Les autres restent dans l'attente, avec un échelonnement des licenciements qui serait lié au carnet de commande à honorer.

Contrairement à ses affirmations durant la mise en œuvre de la loi Florange, et contrairement aussi aux engagements qu'il vous avait donnés, **le groupe Flowserve a souhaité conserver les produits SEREG, pourtant très liés au site thiernois et au savoir-faire local**. Ainsi, n'est-il pas surprenant que la recherche d'un repreneur, menée dans le cadre de la loi Florange, n'ait produit aucun résultat.

Au constat, dans ces conditions, de l'absence d'un repreneur crédible, **le groupe Flowserve a confirmé la fermeture du site et annoncé la délocalisation de ses productions sur son site autrichien**.

Désormais, la production et de maintenance de vannes équipant notre marine nationale seraient donc effectuées à l'étranger. Des bâtiments tels le porte-avions Charles-de-Gaulle et nos sous-marins de dissuasion nucléaire, fleurons de notre flotte nationale, se retrouveraient ainsi en situation de vulnérabilité.

Il en est de même pour certaines productions relevant de nos équipements énergétiques, notamment des vannes aux caractéristiques spécifiques pour les industries pétrolières.

Quel gâchis humain et industriel, dans un bassin qui a subi tant de crises industrielles successives !
Quel symbole d'une économie qui sacrifie son industrie et le savoir-faire de ses ouvriers !
Quel mépris pour notre sécurité et notre souveraineté nationales !

Il est pourtant indéniable que le savoir-faire des salariés du site thiernois est reconnu internationalement. Pour preuve, de nombreux clients imposent que leurs vannes soient issues de la production thiernoise et que la maintenance soit également effectuée sur ce site. C'est aussi **une exigence qui nous avait été rappelée, le 6 avril dernier, par le ministère de la Défense lors d'une réunion avec le Cabinet du Ministre**. Ces impératifs expliquent d'ailleurs l'incertitude sur les dates de licenciement des salariés toujours présents dans l'usine. Qu'en sera-t-il au lendemain de la délocalisation des productions ?

Quoi qu'il en soit, après l'échec du processus Florange, **le site entre dans une nouvelle phase, celle de la revitalisation**.

Aussi, n'est-il pas trop tard pour que vous exigiez du groupe Flowserve **l'engagement ferme de céder à un éventuel repreneur du site thiernois la fabrication et la maintenance des produits SEREG**. C'est une question d'intérêt national mais aussi de volonté politique et de crédibilité de la parole publique.

J'insiste aussi très fortement pour **que le bassin thiernois soit directement bénéficiaire des apports financiers de Flowserve dans le cadre de ses obligations de revitalisation par le biais du Fonds départemental de revitalisation**.

Aussi, je vous sollicite à nouveau pour que l'Etat ne reste pas sans agir et qu'une attention ministérielle toute particulière soit apportée sur ce dossier très sensible localement.

Je pense aussi opportun d'**organiser localement une table ronde, à laquelle je souhaite participer avec toutes les parties prenantes, dont les représentants des salariés**, pour faire un point précis de la situation avec le bilan des actions entreprises et les perspectives envisagées.

Dans l'attente de connaître vos intentions, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE

Copie à :

- Mme la Préfète du Puy-de-Dôme
- M. le Sous-préfet de Thiers
- M. le Maire de Thiers
- Les salariés et leur intersyndicale
- Le comité de soutien aux salariés de Flowserve